



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Fuites de données informatiques

Question au Gouvernement n° 1431

### Texte de la question

#### FUITES DE DONNÉES INFORMATIQUES

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Blandine Brocard.

**Mme Blandine Brocard** . Depuis des mois, les révélations sur des piratages massifs de données personnelles s'accumulent. Après les attaques ayant touché des millions de Français via des opérateurs télécoms, des plateformes publiques ou des acteurs de santé, c'est désormais l'intimité même de nos concitoyens – leurs données médicales, bancaires ou administratives – qui retrouve exposée, parfois à très grande échelle. Ces données sont même utilisées par des acteurs du narcotrafic et du grand banditisme, ce qui représente une menace directe pour la sécurité quotidienne de nos concitoyens.

Ces faits ne sont plus anecdotiques. Ils traduisent une réalité préoccupante : la France est devenue une cible systématiquement visée et notre dépendance technologique fragilise directement notre souveraineté. Face à ces attaques, à ces tentatives d'ingérence et de déstabilisation venues de l'étranger de plus en plus nombreuses et dangereuses, quelles réponses efficaces, urgentes et radicales apportons-nous ?

À l'échelle européenne, comment pouvons-nous construire une architecture commune de sécurité qui protège plus efficacement des fuites de données comme des attaques ? À l'échelle nationale, quand le projet de loi dit résilience, à même de renforcer la protection, sera-t-il définitivement adopté ?

Enfin, en matière de technologie, la France compte des entreprises performantes, voire des champions de la cybersécurité capables de concevoir des solutions robustes, souveraines et adaptées à ses besoins. Je pense particulièrement à Clesse, une entreprise de mon département. Pourtant, dans les marchés publics, parfois même au sein des administrations, ces acteurs sont trop souvent écartés au profit de solutions étrangères. Ce paradoxe n'est plus tenable. Comment pouvons-nous prétendre protéger les données des Français si nous n'avons pas confiance dans nos capacités et nos acteurs ?

Dès lors, ma question est simple. Quelle stratégie le gouvernement entend-il mettre en œuvre pour faire de la cybersécurité un pilier effectif de la souveraineté nationale, en s'appuyant sur les acteurs français et européens et en mettant fin à leur marginalisation dans les choix publics ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

**M. Roland Lescure**, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . Je vous remercie pour votre question qui me permet à nouveau de sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques, publics ou privés, à un risque nouveau et énorme – existentiel même pour certaines sociétés – contre lequel les petites et moyennes entreprises sont insuffisamment préparées. Elle me permet

aussi de rappeler que toute victime d'une cyberattaque doit absolument porter plainte, de telle sorte que le dossier soit instruit et qu'on puisse, si possible, trouver et punir les coupables.

Comme vous le demandez, il faut agir à la fois à court, moyen et long termes. À court terme, ma collègue Anne Le Hénauff a convoqué vendredi dernier à Bercy l'instance stratégique de sécurité numérique, pour que chaque administration, déjà victime ou non, mette en place un plan d'amélioration de sa sécurité informatique. Au moyen terme viennent les aspects réglementaires et législatifs. Je suis en mesure d'annoncer que le nouvel examen du projet de loi dit résilience sera inscrit à l'ordre du jour du Parlement en juillet. Enfin, à long terme, la préférence européenne ne doit pas concerner que des entreprises industrielles qui œuvrent dans l'énergie ou les engrais. Elle doit aussi s'appliquer aux entreprises de cybersécurité.

**M. Laurent Jacobelli** . Quel charabia !

**M. Roland Lescure**, *ministre* . En effet, la meilleure façon de nous protéger est de nous protéger collectivement, non seulement en Français, mais en Européens.

**M. Laurent Jacobelli** . Oh là, là ! Quel baratin !

**M. Roland Lescure**, *ministre* . Tel est évidemment le message que nous souhaitons faire passer dans l'ensemble de l'écosystème : achetons européen, protégeons-nous en Européens, et faisons en sorte, ensemble, d'être plus forts !

## Données clés

**Auteur** : [Mme Blandine Brocard](#)

**Circonscription** : Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Démocrates

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1431

**Rubrique** : Numérique

**Ministère interrogé** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

**Ministère attributaire** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 8 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 avril 2026